

INTRODUCTION

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) constitue la première étape du cycle budgétaire annuel. Il permet d'informer les membres du Conseil Municipal sur la situation financière de la commune et de discuter des orientations budgétaires de la collectivité.

Le budget traduit la politique communale définie et mise en œuvre par l'équipe municipale.

Conformément à l'article L 2312-1 du code général des Collectivités territoriales (CGCT) le débat d'orientation budgétaire répond à des obligations légales :

- La tenue d'un débat d'orientation est obligatoire dans les communes de plus de 3500 habitants
- Le débat doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent l'examen et le vote du budget primitif.
- Le débat n'a aucun caractère décisionnel.
- Sa tenue doit faire l'objet d'une délibération (... d'acte) afin que le représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la loi.

La tenue du débat d'orientation budgétaire s'appuie sur un rapport d'orientation budgétaire (ROB).

Ce rapport justifié par l'obligation de maîtrise des finances publiques, est présenté par le Maire au Conseil Municipal et doit comprendre, en application du décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 :

- Les orientations budgétaires
- Les engagements pluriannuels envisagés
- La structure et la gestion de la dette

Le vote du budget de la Ville est programmé à la réunion du Conseil Municipal du 2 avril 2025.

Les indications financières dans ce document le sont à titre indicatif, basées sur des données estimées et donc susceptibles d'évoluer selon l'activité réelle des dernières recettes de l'exercice et suite au débat du Conseil Municipal.

1. Contexte économique

A l'instar des derniers exercices, cette préparation budgétaire 2026 s'inscrit dans un environnement complexe et d'une grande instabilité.

1.1. Au niveau international

Le contexte géopolitique incertain, l'impact résiduel de la transition énergétique et des tensions sur les marchés financiers influencent fortement les perspectives économiques pour 2026.

La croissance mondiale devrait se stabiliser autour de 3% à 3,5% au cours de cette année, selon les prévisions du FMI (scénarios optimistes), ce qui reste inférieure à la moyenne historique de 3.7% observée entre 2000 et 2019, et à condition que les politiques monétaires dans les économies avancées, menées par la Réserve fédérale américaine (Fed) et la Banque centrale européenne (BCE), parviennent à stabiliser les marchés financiers et à réduire l'inflation. Cependant, des difficultés majeures persistent et font peser des risques importants sur la croissance.

Une intensification des conflits en cours au Moyen-Orient et des tensions commerciales pourrait perturber le fonctionnement des marchés de l'énergie et avoir des effets négatifs sur la confiance et la croissance.

Selon l'OCDE, Les principales économies émergentes comme l'Inde et la Chine continueront d'être des moteurs de cette croissance :

- La croissance chinoise devrait poursuivre son ralentissement à 4.4% contre 4.7% en

2025 en raison d'une transition vers un modèle économique plus axé sur la consommation domestique et des investissements qui pourraient ralentir en raison de préoccupations sur sa dette.

- L'Inde, quant à elle, reste en tête avec une croissance robuste de 6,8 % sur les deux années à venir

- En Amérique latine, le Brésil devrait enregistrer une croissance de 2,3 % en 2025, avant de ralentir à 1.9 % en 2026

- L'Afrique voit son PIB progresser à un rythme soutenu : +3,4 % en 2025 et + 4,0 % en 2026, tiré par des pays comme le Nigeria et le Kenya.

Pour les économies avancées, le FMI anticipe une croissance de 1,8 % en 2025 :

- La croissance américaine pour 2025 est prévue autour de 2.4%, et diminuerait à 2.1% en 2026

- Au Japon, le taux de croissance devrait être de 1.5 % en 2025, avant de diminuer à 0.6 % en 2026.

1.2. Au niveau de la zone euro

Dans la zone euro, le redressement des revenus réels des ménages, la situation tendue des marchés du travail et les réductions des taux d'intérêt directs continuent de soutenir la croissance économique. La croissance du PIB devrait se situer entre 1.3% et 1.8% en 2025 et 1.5 % en 2026 selon les perspectives économiques de la Commission européenne témoignant d'une reprise modérée après une période de faible croissance due aux conséquences de l'inflation et des tensions énergétiques.

La croissance économique en Allemagne, frappée par deux années de récession, devrait rester faible, tandis que des pays comme l'Espagne 2,3% et l'Irlande 3,5 % affichent des taux supérieurs à la moyenne européenne.

1.3. Au niveau national

Au niveau de la France, sur l'ensemble de l'année 2025, la croissance s'établirait à 0,7 %. Elle augmenterait ensuite modérément pour atteindre 0,9 % en 2026 et 1,1 % en 2027, tirée par un raffermissement de la consommation des ménages et une reprise de l'investissement privé, tandis que la contribution du commerce extérieur serait quasi nulle sur ces deux années.

Par rapport aux projections de juin, la croissance est donc révisée légèrement à la hausse du fait d'un acquis de croissance plus élevé à mi-année, et par la meilleure tenue attendue de l'activité au troisième trimestre (+ 0,3 %). Les ajustements de la croissance en 2026 et 2027 sont dus au contexte national plus incertain et à des hypothèses sur l'environnement international plus défavorables, du fait notamment d'un taux de change de l'euro et d'un prix du pétrole plus élevés, ainsi que d'une moindre demande externe. En effet, la consommation et l'investissement des entreprises resteraient freinés au tournant de l'année 2026 par les incertitudes sur la politique budgétaire mais se raffermiraient ensuite. La consommation des ménages repartirait progressivement à la hausse dans un contexte de gains de pouvoir d'achat des salaires encore dynamiques en 2026 et 2027.

L'incertitude sur la politique budgétaire en 2026 pourrait renforcer les comportements attentistes des entreprises et des ménages. À cela s'ajoutent des incertitudes subsistantes sur l'application de l'accord commercial entre les États-Unis et l'Union européenne, en particulier pour certains droits de douane sectoriels (pharmacie, semi-conducteurs, agroalimentaire). Tous ces éléments pourraient donc jouer en défaveur du taux de croissance. Cependant, 2 autres éléments non pris en compte dans les prévisions de croissance économique de la France pourraient faire passer le taux de 0.9% à 1.2% en 2026. Il s'agit :

- Du grand plan d'investissement de 500 Mds€ envisagé par l'Allemagne sur 12 ans ainsi que la réforme du frein à l'endettement
- La hausse des dépenses en défense dans l'Union européenne. La France étant bien placée dans ce secteur industriel, la croissance pourrait donc être tirée vers le haut dès 2027

En revanche, l'impact de la hausse des droits de douane américains devrait rester assez faible pour la France compte tenu du poids des exportations vers les États-Unis dans le PIB et de la structure de ces exportations, avec en particulier des exportations importantes de biens de luxe pour lesquels la demande est relativement inélastique au prix.

2. Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2026 : principales mesures concernant le secteur public local

Dans l'hypothèse d'un vote du PLF 2026 dans les délais impartis, la construction du budget 2026 devrait se faire selon les mesures proposées par le gouvernement Lecornu 2 et qui devraient permettre d'économiser 4,6 milliards d'euros, un niveau inférieur de celui présenté par François Bayrou mais permettant de revenir à un déficit de 4.7% du PIB pour 2026 et de tenir la barre des 3% à horizon 2029.

Cependant, pour certains observateurs comme André Laignel président (PS) du Comité des finances locales et premier vice-président délégué de l'Association des maires de France, le total approcherait les 8 Mds€.

1) Le gel des dotations de fonctionnement

La mesure principale porte sur la reconduction de la DGF à son niveau 2025 à périmètre constant (consolidation des hausses 2023/2024/2025 soit 27,4 Md€) et sans indexation sur l'inflation. Les dotations de péréquation connaîtraient une hausse :

- +140 M€ sur la DSU
- +150 M€ sur la DSR dont 60% sur la DSR péréquation
- +10 M€ sur la dotation de péréquation des Départements par redéploiement depuis la dotation forfaitaire Ce qui laisse bien sûr sous-entendre une baisse mécanique de la dotation forfaitaire des communes et de la dotation de compensation des EPCI.

2) Une baisse des différentes compensations

La baisse des compensations en 2026 va affecter un nombre important de collectivités bénéficiaires et sanctionnera lourdement les territoires industriels du fait de :

- La baisse de 25% des allocations compensatrices d'exonération de 50% des valeurs locatives des entreprises industrielles. Cette nouvelle mesure devrait rapporter 800 M€ et met fin à la compensation à l'euro près de la suppression d'une partie des taxes foncières et CFE dues par les entreprises industrielles.
- La baisse des variables d'ajustement pour un volume de 527 M€, soit 40 M€ de plus qu'en 2025. Sont touchées : le FDPTP, la part régionale de la Dotation pour transfert des compensations d'exonérations de fiscalité directe, et principalement la DCRTP que les collectivités percevaient pour compenser la suppression de la taxe professionnelle. Cela devrait se traduire par une baisse de l'ordre de 7% en 2026 de cette dotation.

3) Mesures diverses

Aux mesures phares s'ajoutent également :

- La réduction du fonds vert de 500 M€
- La baisse de la DSIL de 200 M€
- La hausse de 3 points des cotisations de CNRACL : 1.3 Mds€
- La révision à la hausse de la trajectoire d'augmentation de la TGAP sur l'enfouissement et l'incinération sur la période 2026-2030 qui pèsera d'autant sur le budget des déchets

3. Le budget communal pour 2026

LES PRIORITES POLITIQUES – SOLESMES VILLE D'AVENIR

Depuis 10 ans, notre équipe municipale a entrepris un important travail de rénovation et d'entretien nécessaire de nos infrastructures municipales. Voiries et bâtiments ont du faire l'objet d'une importante série de travaux entraînant un important effort financier en investissement.

En continuité des travaux initiés, ces dernières années ont été consacrées à la réfection de la toiture de l'église, de la Rue du Général de Gaulle avec l'enfouissement des réseaux, la rénovation du parking de la piscine, et celle du centre-ville avec la concession d'aménagement passée avec Nordsem

En parallèle, NOREADE poursuit sa mise à neuf du réseau d’assainissement et eau potable.

Le label « Petites Villes de demain » est une véritable aubaine pour notre commune, nous permettant d’être suivi par l’Etat, la Région et le Département.

Objectifs stratégiques

- Stabilité des taux d’imposition
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Poursuite du programme d’investissement ambitieux
- Amélioration du cadre de vie et de l’environnement
- Actions envers la jeunesse et nos seniors (CCAS)

Objectifs opérationnels

Le dernier « gros investissement de ce mandat sera la rénovation complète de l’ancienne Banque de France » bâtiment non entretenu intérieurement depuis 1973, date à laquelle la Ville a repris le bâtiment pour le franc symbolique.

Ce bâtiment situé en plein centre-ville, sera source d’attractivité pour notre territoire, en effet, il aura la capacité de pouvoir accueillir des services publics, notamment le siège de la communauté de communes du pays solesmois et l’espace France service.

Dans la continuité des interventions de Noréade, les voiries dégradées feront l’objet d’une réfection, notamment la Rue du 9 mai 1944 dont les travaux sont estimés à 283 000 € HT.

Un autre point important dans la vision pluriannuelle de l’investissement est la mise en accessibilité de l’Hôtel de ville.

La concession d’aménagement se poursuit également jusqu’en 2028 avec un budget de 375 000 € par an.

Fonctionnement

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT					
	2021	2022	2023	2024	2025*
013/atténuation de charges	61 216	60 788	67 229	68 759	103 089
70/ Produits des services	63 503	83 075	88 118	68 884	91 400
73/Impôts et taxes	2 340 313	2 475 672	2 493 488	2 517 916	2 480 295
74/Dotations et subventions	1 447 546	1 454 144	1 505 200	1 574 592	1 500 568
75/autres produits	62 245	106 515	82 484	73 211	115 000
77/produits exceptionnels	121 797	786 015	105 386	6 070	2 130
Total des recettes réelles	4 096 620	4 966 209	4 341 905	4 309 432	4 292 482

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT					
	2021	2022	2023	2024	2025*
011/Charges à caractère général	580 382	899 097	970 905	1 018 707	1 020 000
012/Charges de personnel	1 435 728	1 715 380	1 724 979	1 922 932	1 871 216
65/Autres charges de gestion	399 830	546 755	582 362	553 350	505 167
66/Intérêts des emprunts	157 173	180 977	173 200	153 940	155 000
67/Charges exceptionnelles	2 000	1 012	2 772	1 000	100
Total des dépenses réelles	2 575 113	3 343 221	3 454 218	3 649 929	3 551 483

La Structure de la dette

Nature	Capital restant du au 01/01/2026	Durée résiduelle (en années)	Niveau de l'intérêt à la date du budget	Annuité de l'exercice	
				Capital	Intérêt
Prêt 2 500 000 € ecole mat	1 473 481,62 €	10,83	4,91	98 770,89 €	75 397,47 €
Prêt 2 000 000 €	1 084 662,51 €	12	3,5	70 000,00 €	41 000,00 €
Prêt 1 500 000 €	1 003 623,71	12	3,5	73 000,00 €	38 000,00 €
Total	3 561 767,84 €			241 770,89 €	154 397,47 €

L'état de la dette est stable depuis le dernier emprunt contracté en 2017. Aux vues des investissements ayant été réalisés sur la commune, la possibilité d'un nouvel emprunt sera à étudier pour le budget 2026. Le statut de « petite ville de demain » permettrait d'emprunter auprès de la caisse de dépôts pour les travaux du bâtiment de l'ancienne banque de France.

Les effectifs

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 31/12					
	2021	2022	2023	2024	2025
Titulaires	36	36	36	33	30
Stagiaire	3	2	3	1	5
Contrats d'apprentissage	1	3	3	2	1
Services civiques	2	2	3	3	3
PEC	3		3	10	0
Autres contrats	5	8	5	4	7

Les effectifs qui ont fortement diminués depuis 2021 ont fait l'objet d'un renouvellement. Les dernières stagiairisations ramenant le nombre de titulaire proche de son effectif de 2021. D'autres départs en retraite sont à prévoir dans les années à venir. La professionnalisation par les formations continue d'être une priorité.

Les autres dépenses

Nous veillerons attentivement à ce que les services de santé soient maintenus sur notre territoire par la poursuite de l'accompagnement financier aux médecins qui souhaiteraient s'installer, par le paiement du loyer à l'intérieur de la maison médicale.

L'accompagnement rapproché de nos associations qui proposent un accueil de jeunes, plusieurs fois par semaine sera poursuivi (notamment avec l'insaturation du pass sportif). Il est effectivement reconnu que l'investissement associatif par nos jeunes au travers d'activités sportives, culturelles, de loisirs, apportent épanouissement personnel et convivialité, l'acquisition d'un code de bonne conduite sociale, facteur d'intégration dans notre société.

Une réflexion particulière sera portée sur le cadre de vie, après les divers investissements réalisés sur notre commune

Les festivités seront toujours de mises à Solesmes tout au long de l'année, nous avons à cœur de proposer aux habitants des moments festifs, notamment avec le Festival du hibou, Summer et Winter in Solesmes, entre autres.